

Département
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 06 FEVRIER 2025

Nombre de
Conseillers élus
15

L'an deux mille vingt-cinq, le 06 février
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en
fonction
14

Présents : Mme Brigitte OSTERTAG - M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING, Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - Mme Priscille BAKAJ - M. Jean-Baptiste IDCZAK - Mme Aurélie LHOMMÉ - M. Benoît RINGENBACH - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND - M. Francis BACH

Conseillers
présents
13 + 1 procuration

Absents excusés et non représentés : /

Absents : /

A donné procuration : M. Luc RIEFFEL à M. Aurélien MEROT

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

5. Travaux

5.2. Aménagement de sécurité – rue de l'Eglise : Demande de subvention Fonds Communal Alsace

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite de l'actualisation de l'étude de sécurité sur la traversée de la commune, l'avant-projet établi par le Cabinet BEREST a fait l'objet d'une présentation aux élus.

Le dossier propose également de réaliser des aménagements de sécurité dans la rue de l'Eglise, à savoir :

- réguler la vitesse des véhicules,
- sécuriser les déplacement des piétons.

Le coût prévisionnel total des travaux est de **123 188,00 € H.T. soit 147 825,60 € T.T.C.**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter l'attribution d'une subvention auprès de la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 33 080,00 € au titre du Fonds Communal Alsace.

Le plan de financement prévisionnel pour cette opération s'établit comme suit :

Dépenses	Montant H.T.	Recettes	Montant H.T.
Travaux	123 188,00 €	CeA : FCA	33 080,00 €
		Autofinancement	90 108,00 €
TOTAL	123 188,00 €	TOTAL	123 188,00 €

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **approuve** l'avant-projet d'aménagement et de sécurisation de la rue de l'Eglise,
- **valide** le coût prévisionnel des travaux qui s'élève à 123 188,00 € H.T.,
- **sollicite** une subvention auprès de la Collectivité européenne d'Alsace au titre du Fonds Communal Alsace,
- **autorise** le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

BRUEBACH le 07 février 2025

La Secrétaire de séance,
Caroline MULLER



Le Maire,
Gilles SCHILLINGER

